

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Procès des deux dernières personnes arrêtées lors du G7
La Ligue des droits et libertés et Amnistie internationale Canada francophone soulagés

Montréal, le 27 mai 2019 – La Ligue des droits et libertés et Amnistie internationale Canada francophone, qui ont organisé la mission d’observation indépendante des conditions d’exercice des libertés civiles lors du Sommet du G7, tenu en juin 2018, sont soulagés que les accusations d’attroupement illégal soient tombées ce matin pour les dernières accusées.

« En juin 2018, nos deux organisations ont jugé que ces arrestations étaient injustifiées en raison du caractère pacifique des manifestations et nous sommes soulagés de constater que la Cour municipale de Québec est allée dans le même sens », souligne Eve-Marie Lacasse, coordonnatrice de la Ligue des droits et libertés.

« En effet, dans notre rapport de mission, *Manifester sous intimidation*, paru en septembre 2018, nous avons spécifié clairement que ces arrestations portaient atteinte aux libertés d’expression et de réunion pacifique ainsi qu’au droit de manifester et qu’elles violaient le droit d’être protégé contre des arrestations et détentions arbitraire. Nous sommes toutefois déçus de constater que la Cour ait jugé que les détentions n’étaient pas arbitraires », observe France-Isabelle Langlois, directrice d’Amnistie internationale Canada francophone.

Le [rapport de la mission d’observation](#) des deux organisations a documenté les conditions d’exercice des libertés civiles et les situations pouvant mener à des violations de droits humains sur les sites de manifestation comme dans les lieux de détention lors du G7 et énonçaient une série de recommandations adressées aux gouvernements du Canada et du Québec afin de respecter le droit à la liberté d’expression et de réunion pacifique.

-30-

Pour informations et entrevues

Elisabeth Dupuis, responsable des communications, LDL
514-715-7727
communication@liguedesdroits.ca

Anne Sainte-Marie, responsable des communications, AICF
514 766-9766, poste 230 ou cell. 514 268-4983
aste-marie@amnistie.ca